

Pour la bonne organisation, pourriez-vous remplir votre procuration si vous ne pouvez être présent ? MERCI D'AVANCE

Version électronique sur <https://www.criemouscron.be/?AG2020>
ou version papier ci-dessous

Assemblée générale Asbl Maison Nature de la vellerie Gestionnaire du CRIE de Mouscron

28 sept 2020 à 19h

PARTICIPATION

Je soussigné (e) :

O participera à l'Assemblée générale de l'asbl Maison nature de la Vellerie / CRIE de Mouscron de **28 sept 2020 à 19h**

O ne participera pas à l'Assemblée générale de l'asbl Maison nature de la Vellerie / CRIE de Mouscron

(Merci dans ce cas de remplir et envoyer le document **de procuration** ci-dessous)

PROCURATION

Je soussigné (e) :

Donne procuration au membre (cela doit être un autre membre de l'asbl Maison nature de la Vellerie / CRIE de Mouscron et pas un autre membre de votre structure ou équipe)

.....

pour voter en mon nom lors de l'Assemblée générale de l'asbl Maison nature de la Vellerie / CRIE de Mouscron du **28 sept 2020 à 19h**

Signature

A RENVoyer AU CRIE DE MOUSCRON POUR LE 27 sept 2020 à 19h AU PLUS TARD
CRIE DE MOUSCRON RUE DE LA VELLERIE 135 - 7700 MOUSCRON
OU PAR MAIL info@criemouscron.be